

LEDEVOIR

Ne pas banaliser, ne pas interdire



Photo: Jake Wright Le Devoir «Nous demandons à l'Université d'Ottawa de reconnaître son erreur et de défendre tant la dignité des étudiants et des étudiantes racisés que les difficiles exigences du rôle d'enseignant et de sa mission critique», écrivent les auteurs.

Rachad Antonius, Amadou Sadjo Barry, Khadiyatoula Fall et Franklin Midy*

4 novembre 2020 **Idées**

Idées

Nous sommes conscients du sens politique et de la charge émotive du mot qui a déclenché une controverse à l'Université d'Ottawa. Nous sommes aussi conscients de l'importance de pouvoir, dans un milieu universitaire, débattre et examiner tout de façon critique, y compris les sujets les plus sensibles.

La liberté d'expression, à laquelle nous tenons, ne doit pas nous faire banaliser la problématique du racisme et l'importance de le combattre. Il faut combiner la vigilance constante contre les signes et manifestations du racisme et la défense de l'impératif de la pensée critique comme arme

incontournable dans la lutte contre les rapports de domination.

La position qui déclare que certains mots doivent être bannis du vocabulaire universitaire est dangereuse pour la pensée critique et nuisible à la mission éducative des universités. Celle qui soutient qu'aucune limite ne doit jamais être imposée ou auto-imposée ne sert pas toujours les victimes de l'oppression ni la mission morale de la combattre. Il ne faut pas banaliser les mots, mais il ne faut pas les interdire. La ligne de démarcation dépend de l'usage d'un mot, de la finalité et des circonstances de son utilisation.

PUBLICITÉ

L'usage et la fonction des mots

L'usage du mot en n au premier degré, pour catégoriser et stigmatiser des groupes entiers, ne devrait pas être protégé par la liberté d'expression.

Mais pour les sciences humaines et sociales, les mots peuvent être aussi des objets légitimes d'analyse. Ils ne sont pas utilisés alors comme prismes pour percevoir le monde, mais comme objets dont on analyse le contexte historique de leur apparition, leurs fonctions, leurs abus et les contestations dont ils font l'objet. Ils permettent de comprendre comment les acteurs sociaux (y compris les groupes et les courants idéologiques racistes ou fascistes) structurent leur univers de sens, comment ils produisent et reproduisent des rapports de domination. Et comment ces rapports sont contestés en contestant les mots ou en transformant leurs significations. Ils nous renseignent sur l'évolution des idéologies et sur leur façon d'instrumentaliser les mots, et nous donnent donc des outils pour déconstruire et combattre ces idéologies.

La différence entre ces deux usages des mots est fondamentale. Faire cette distinction peut nous éviter bien des malentendus. Elle est nécessaire pour dépasser les clivages toxiques qui empoisonnent le climat social dans la conjoncture actuelle.

Les mots du racisme et des autres types de rapports de domination n'échappent pas à cette nécessaire distinction. S'il est inacceptable de les reprendre à son compte pour catégoriser la réalité sociale, leur examen critique, en tant qu'objets sociologiques, pour comprendre les logiques du racisme et pour le combattre est à la fois essentiel et incontournable.

Mission de l'université

La déstabilisation des certitudes et leur examen critique sont aussi une des missions de l'Université. Si la souffrance émotive des victimes du racisme et de ceux et celles qui s'identifient à elles est à prendre très au sérieux, ce n'est pas le seul critère qu'il faut utiliser pour aborder ou, au contraire,

bannir des sujets délicats. Les groupes marginalisés sont traversés par des courants idéologiques et ne voient pas toutes ces questions de la même façon. C'est justement un des effets homogénéisants du racisme, qui dépossède les individus de leur individualité, que de considérer qu'ils pensent tous et toutes de la même façon et parlent d'une seule voix.

Selon ce qu'on en sait, il semble bien que M^{me} Lieutenant-Duval ait été sensible à ces questions. Il est injuste et inapproprié d'insinuer qu'elle aurait une sympathie envers les mouvements suprémacistes blancs. La punir sans autre forme de procès est une erreur grave et contraire à la mission de l'université.

Si on peut comprendre les réactions à chaud des étudiants et étudiantes qui se disent offensés, l'attitude dogmatique et expéditive de l'Université d'Ottawa est indigne, et contraire à la mission intellectuelle et pédagogique d'une université. Elle aurait dû faire tout ce qu'il faut pour comprendre les motivations de l'enseignante, sa façon d'aborder la question, et les réactions des étudiants et des étudiantes. Elle aurait dû tenter d'instaurer un dialogue qui aurait pu aboutir à des changements de position de part et d'autre. Elle ne l'a pas fait et est responsable des dérapages qui ont suivi et dont elle ne s'est pas distancée.

Nous dénonçons aussi la campagne d'intimidation et de cyberharcèlement, qui a pris des accents racistes, qu'ont subie ceux et celles qui se sont portés à la défense de l'enseignante. Nous demandons à l'Université d'Ottawa de reconnaître son erreur et de défendre tant la dignité des étudiants et des étudiantes racisés que les difficiles exigences du rôle d'enseignant et de sa mission critique.

** Les auteurs sont des professeurs de sciences humaines et sociales dans des établissements d'études supérieures.*